

-----Original Message-----

From: C. Dana Bush

Sent: March 11, 2012 7:35 PM

To: Rempel, Michelle - M.P.

Cc: Paradis, Christian - Député; Moore, James - M.P.; Moore, James - M.P.; Thibeault, Glenn - M.P.; Angus, Charlie - M.P.; Armstrong, Scott - M.P.; Benskin, Tyrone - M.P.; Braid, Peter - M.P.; Calandra, Paul - M.P.; Cash, Andrew - M.P.; Del Mastro, Dean - M.P.; Lake, Mike - M.P.; McColeman, Phil - M.P.; Moore, Rob - M.P.; Nantel, Pierre - Député; Regan, Geoff - M.P.; ~Legislative Committee Bill C-11/Comité législatif loi C-11

Objet : Projet de loi C-11

Madame,

Je vous demande de voter contre le projet de loi C-11, Loi sur la modernisation du droit d'auteur, au nom de tous les Canadiens et plus particulièrement de vos électeurs.

Ce projet de loi n'aide en rien à résoudre le problème du manque à gagner des artistes et des auteurs et contribue dans une large mesure à limiter le développement et l'utilisation d'Internet. Le spécialiste en droit d'Internet, Michael Geist, écrit qu'ensemble, « les propositions exigeraient des fournisseurs de services Internet qu'ils bloquent l'accès aux sites étrangers, retirent du contenu sans surveillance des tribunaux et de divulguer de l'information sur les abonnés sans qu'un mandat ne soit signifié » [traduction]. Ce projet de loi a été rédigé pour protéger de vieilles industries contre une nouvelle façon de fonctionner. Il me rappelle la loi britannique qui exigeait des travailleurs qu'ils portent une coiffure de tricot afin d'assurer un emploi aux tricoteuses. Il ne tient pas compte de l'évolution de nos modes de communication et de partage de l'information, de la musique, des écrits, de l'art, de la science et du cinéma. En outre, il aura une incidence dévastatrice sur le gagne-pain des créateurs et des éditeurs puisque les établissements d'enseignement n'auront plus à payer de droits d'auteur.

Cette mesure législative draconienne ne protège nullement les créateurs et nuit aux regroupements d'auteurs. Elle semble protéger les grandes sociétés, mais personne d'autre. Je conviens qu'il nous faut une loi sur le droit d'auteur. Je suis une auteure, je vis dans votre circonscription et je reçois des chèques de redevances. Je sais donc à quel point le droit d'auteur est important. Toutefois, le projet de loi ne sera d'aucune aide pour mes collègues et moi. Il doit être sérieusement repensé.

Je vous demande de voter contre le projet de loi afin de protéger les Canadiens contre les poursuites inutiles, d'assurer un revenu équitable aux créateurs et de permettre à Internet d'évoluer.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations les meilleures.

C. Dana Bush